



FONDATION  
FRANÇOIS SCHNEIDER



# LES BOURSES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

DE LA FONDATION FRANÇOIS SCHNEIDER

## La Fondation François Schneider

La Fondation a été créée en 2000 et reconnue d'utilité publique en 2005 grâce à une donation du fondateur.

Deux grandes missions :

1. Accorder des bourses d'études supérieures aux jeunes bacheliers ayant des difficultés financières.
2. Soutenir les artistes lauréats de notre concours Talents Contemporains dédié au thème de l'eau.

## Les bourses d'études supérieures

**Vous êtes bachelier-ère d'Alsace ou de l'Yonne et rêvez de poursuivre vos études supérieures ?** La Fondation François Schneider peut vous soutenir dans votre projet. Notre objectif est de donner une chance aux jeunes bacheliers ayant des difficultés financières à accéder aux études supérieures. Le montant des bourses se situe dans une fourchette qui oscille entre **300 et 5 000 euros** et varie en fonction de la situation financière du candidat et de sa famille.

## Les trois conditions pour bénéficier d'une bourse de la Fondation :

1. Vous êtes né-e ou avez des parents résidant depuis au moins 5 ans en Alsace ou dans l'Yonne.
2. Vous êtes en classe de terminale dans un lycée / CFA public ou privé en Alsace ou dans l'Yonne.
3. Vous rencontrez des difficultés financières pour mener à bien vos études. (Revenu fiscal de référence maximum des parents : 32 000 €)

## Le processus de candidature

- 1<sup>er</sup> mars : Ouverture de l'appel à candidatures sur notre site internet : [www.fondationfrancoisschneider.org/bourses-etudes-superieures/](http://www.fondationfrancoisschneider.org/bourses-etudes-superieures/)
- 2 juin : Constitution du dossier  
**Date limite de réception des candidatures**
- Examen des dossiers et prise de contact avec vous par un membre du comité de sélection durant l'été.
- 15 septembre : Réunion d'attribution des bourses et communication des décisions aux candidats



Suivant les formations que vous visez, **vous devez effectuer une demande de bourse d'État** (Crous, Régions, Ministères de la Culture, de l'Agriculture...) afin de pouvoir postuler à la bourse de la Fondation François Schneider.

## Suivi et accompagnement

Le comité de sélection est composé de membres bénévoles qui sont **chargés d'examiner votre candidature**. Ils prennent contact avec chaque candidat pour construire leur budget, évoquer leur situation financière et projet d'études.

## En savoir plus sur la bourse



Fondation François Schneider  
[www.fondationfrancoisschneider.org/bourses-etudes-superieures/](http://www.fondationfrancoisschneider.org/bourses-etudes-superieures/)  
[info@fondationfrancoisschneider.org](mailto:info@fondationfrancoisschneider.org)  
03 89 82 10 10



## Cas particuliers

**Vous envisagez de poursuivre vos études à Paris, en Île-de-France ou à l'étranger ?**  
Adressez-vous à Mme Strauss qui vous donnera des pistes pour établir vos budgets : [michele.strauss@orange.fr](mailto:michele.strauss@orange.fr)

## QUELQUES CHIFFRES



La bourse existe  
depuis 2000



+ de 2 500 étudiants  
en ont ainsi bénéficié



+ 4 millions d'euros  
versés depuis 2000

**+ de 100**

bourses sont octroyées  
chaque année



FONDATION  
FRANÇOIS SCHNEIDER

Reconnue d'utilité publique par décret du 10 août 2005

27 rue de la Première Armée - 68700 Wattwiller

info@fondationfrancoisschneider.org | 03 89 82 10 10

fondationfrancoisschneider.org

